



Mission régionale d'autorité environnementale

ÎLE-DE-FRANCE

**Note d'information relative à l'absence
d'observation de la Mission régionale d'autorité
environnementale d'Île-de-France sur le projet
d'extension du centre de données TH3 à Magny-les-
Hameaux (78) dans le cadre d'une procédure de
permis de construire**

**N°021903/A P
du 06/10/2026**

La Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) d'Île-de-France a été saisie le 06/08/2026 pour avis sur le projet d'extension du centre de données TH3 à Magny-les-Hameaux (78), porté par Telehouse, et son étude d'impact, dans le cadre d'une procédure de permis de construire.

Conformément à l'article R. 122-7 du Code de l'Environnement, aucun avis de l'autorité environnementale n'ayant été formellement produit dans le délai de deux mois, la demande donne lieu à une note d'information relative à l'absence d'observation sur le dossier, qui a par ailleurs fait l'objet d'un avis de la MRAe en 2023 (n° APJIF-2023-024 du 11/05/23) et d'une première note d'absence d'observation en date du 18/08/26 (n° 021434/A P).

Cette information est à porter à la connaissance du public dans le cadre de la consultation prévue par le Code de l'Environnement. Elle fait l'objet par ailleurs d'une parution sur le site internet de la MRAe.

**Avis n°021903/A P du 06/10/2026
sur le projet d'extension d'un centre de données à Magny-les-Hameaux (78)**